

Fiche d'information

Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean 2018-2027



Le décret en quelques mots

Le décret détermine les travaux pouvant être effectués par Rio Tinto au Programme de stabilisation des berges et encadre le mode de gestion du lac Saint-Jean ainsi que le processus de participation avec le milieu. Il s'appuie sur l'ensemble des documents déposés avec l'étude d'impact. Il permet des interventions adaptées et assure une exécution rapide des travaux (souvent dans la même année).

Historique

En 1986, l'entreprise et le gouvernement du Québec signaient une entente de 10 ans qui prévoyait les types de travaux de protection des berges et fixait un scénario de gestion du niveau des eaux du lac Saint-Jean. Le décret a, par la suite, été renouvelé en 1995 et en 2006 pour des périodes de 10 ans et prolongé d'une année en 2016.

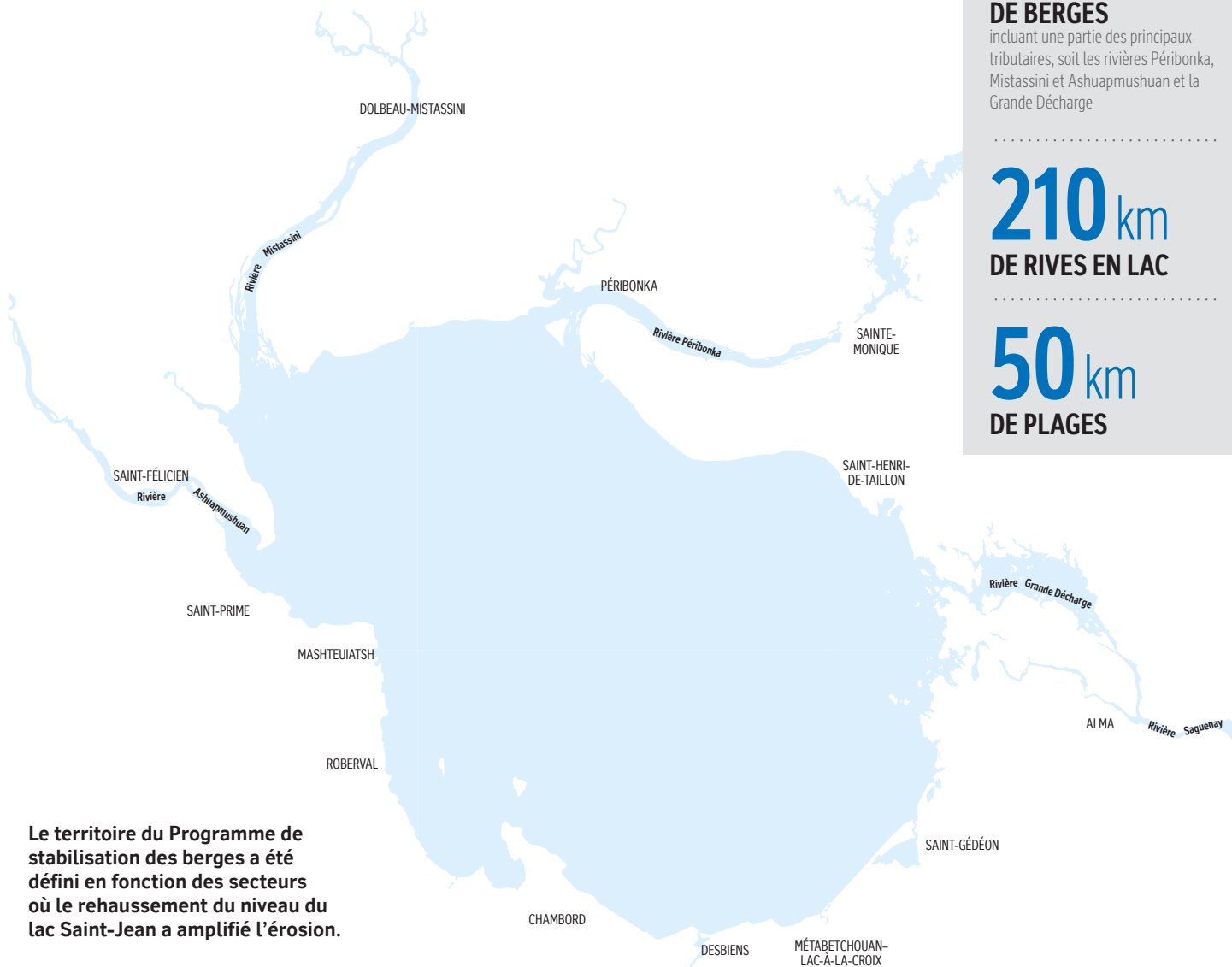
Plus de 100 millions de dollars ont été investis afin de contrer l'érosion. Ce Programme unique a permis d'obtenir les résultats suivants :

- Accroissement de la largeur moyenne des plages de 71 %, soit 9,8 mètres
- Stabilisation des berges

Faits saillants

Le développement durable demeure au cœur du Programme de stabilisation des berges. Notre objectif : contrer l'érosion en tenant compte des aspects techniques, environnementaux, sociaux et économiques.

Le Programme stabilisation des berges du lac Saint-Jean 2018-2027 permettra de poursuivre le suivi de 436 km de rives, incluant une partie des rivières tributaires, et de suivre 50 km de plages.



Un programme construit avec la communauté

Depuis 2014, la démarche consultative, le processus d'évaluation environnementale (incluant l'Enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement [BAPE]) et la signature d'une entente avec le milieu ont permis de bonifier le Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean d'une manière importante.

Rio Tinto tient à remercier les nombreux intervenants et organismes représentant l'ensemble des usages du lac Saint-Jean au sein des trois MRC et la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh qui ont contribué à faire cheminer le projet vers un meilleur programme et vers une gestion durable du lac Saint-Jean.

Engagements et bonifications du Programme

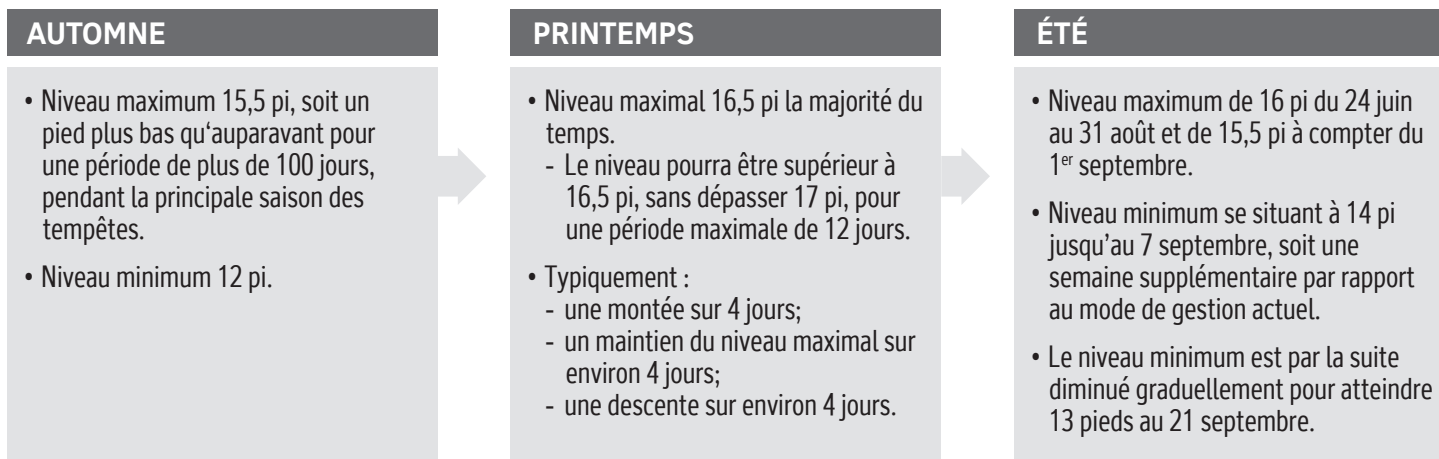
En plus de la collaboration avec la communauté pour la nouvelle structure de gestion participative et du nouveau scénario de gestion des niveaux, Rio Tinto a bonifié le Programme et pris des engagements concernant la réalisation des travaux, les suivis et la participation du milieu.

1. Réalisation des travaux et programme de suivi

- Ajout de 5 km de plages (on passe de 45 km à 50 km de plages suivis)
- Nouvelle technique de stabilisation (îlots de pierres déversées)
- Ajout d'une couche de sable fin au rechargement des plages dans certains secteurs
- Engagement pour l'augmentation des connaissances sur les poissons fourrage
- Engagement pour des suivis additionnels :
 - Suivi de la collaboration avec la communauté
 - Suivi du niveau de satisfaction des riverains par rapport aux travaux réalisés
 - Suivi de l'impact de certains travaux sur l'abondance du benthos (organismes aquatiques tels que les insectes et les larves)
 - Suivi pour le projet Belle-Rivière afin de confirmer que les travaux ne limitent pas la libre circulation des poissons dont la période de fraye se déroule au printemps

2. Niveau du lac Saint-Jean

- Meilleure lecture du niveau du lac basée sur une combinaison des données des jauges de Roberval et de Saint-Henri-de-Taillon
- Scénario de gestion des niveaux du lac entendu avec le milieu, qui vise à mieux concilier les usages dans un esprit de compromis



*Application des balises du nouveau scénario en donnant la priorité à la sécurité du public comme nous l'avons toujours fait, en étroite collaboration avec le milieu.

3. Communication et collaboration avec le milieu

La structure de gestion participative a été convenue dans l'entente intervenue avec les représentants des communautés sur la gestion durable du lac Saint-Jean.

Toutes les activités de consultation et de communication du Programme s'intègrent au modèle de gestion participative.

- Minimale quatre rencontres par année seront réalisées pour le suivi de l'application du décret et du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean avec le comité des parties prenantes.
- Le mécanisme de participation avec le milieu sera bonifié
 - Consultation et information sur les travaux plus tôt dans l'année
 - Outils de communication diversifiés et améliorés en continu

Programmation de travaux préliminaires 2018-2027

Les interventions pouvant être réalisées dans le cadre du Programme de stabilisation des berges visent à corriger des problématiques d'érosion en lien avec le rehaussement du lac Saint-Jean.

Au cours des 10 prochaines années, environ 2 km de plages par année pourraient nécessiter un rechargement, soit 1 % des secteurs suivis. L'envergure des travaux annuels sera évaluée et adaptée en fonction des conditions d'érosion observées, donc de l'impact des tempêtes. Le Programme sera principalement constitué de travaux d'entretien.

La relocalisation du canal de la Belle-Rivière fait également partie du Programme de stabilisation des berges 2018-2027.



RECHARGEMENT DE PLAGES
20 KM SUR 10 ANS



ÉPIS



BRISE-LAMES



PERRÉS
5 KM SUR 10 ANS

PRINCIPALEMENT
DE L'ENTRETIEN,
ENVIRON :

95%

PEU DE NOUVELLES
STRUCTURES,
ENVIRON :

5%



EMPIERREMENTS
1 KM SUR 10 ANS

Pour plus d'information

Pour toutes questions concernant le Programme de stabilisation des berges ou pour signaler une situation d'érosion : 418 668-0151

www.energie.riotinto.com